

Lycée Chevalier.

Une sortie au Tribunal judiciaire d'Alençon instructive

Jeudi 9 janvier, des élèves de terminale du lycée Auguste-Chevalier se sont rendus au Tribunal judiciaire d'Alençon.

Dans le cadre des programmes officiels des spécialités HGGSP (Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques) et LLCER (Langues, Littératures et Cultures Étrangères et Régionales), et de leur formation en tant que futurs citoyens, les élèves de terminale issus de ces deux enseignements, encadrés par Janice Anderson et Guillaume Jeanne, se sont rendus au Tribunal judiciaire d'Alençon le jeudi 9 janvier.

Une expérience unique

Cette sortie visait à enrichir leur expérience et leur compréhension du système judiciaire français, parallèlement à l'approche théorique réalisée en classe.

Les élèves ont assisté à une audience dans laquelle de nombreuses affaires étaient plaidées, allant de l'escroquerie à l'effraction en passant par des cas de pédopornographie. Ils ont pu observer, en pratique, la notion du principe de collégialité utilisé dans la délibération pour définir le verdict le plus adéquat. Ils ont pu écouter les échanges et observer le rôle joué par les différents acteurs d'un procès. Ainsi, les lycéens ont appris à analyser des situations complexes, à enrichir leur vocabulaire juridique, à développer leur esprit critique et à comprendre que les compétences orales sont essentielles pour exprimer clairement ses convictions.

La matinée s'est terminée par un échange nourri entre les élèves, un magistrat et un avocat.

Une sortie qui a donné à ces élèves une expérience éducative unique en rapport avec leur orientation.



Dans une salle d'audience du tribunal d'Alençon SB